

PASRAU

Note différentielle entre :

- Le **cahier technique CT2024.1.1** publié en juillet 2023;
- Le **cahier technique CT2025.1.0** publié en février 2024.

Sommaire

PASRAU	1
Sommaire	2
Introduction	4
Légende	4
1. Mise à jour du numéro de version de la norme utilisée	5
1.1. Page de garde.....	5
1.2. Rubrique « Numéro de version de la norme utilisée - S10.G00.00.006 »	5
2. Décommissionnement de la DADS-U et déclaration des indemnités versées par les caisses de congés payés... 6	6
2.1. 4.4.11 - Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la déclaration	6
2.2. 4.4.12 - Contrôles appliqués aux changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite	6
2.3. 4.4.12.1 - Les types de données dans le bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 »	6
2.4. 4.4.12.2 - Les contrôles	7
2.5. 5 – Arborescence Message mensuel des revenus autres	8
2.6. Bloc « Eléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.68 »	9
2.7. Rubrique « Date de première affiliation de l'individu à la caisse - S21.G00.68.001 »	9
2.8. Rubrique « Numéro de dossier unique - S21.G00.68.002 »	10
2.9. Rubrique « Date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse - S21.G00.68.003 ».....	11
2.10. Rubrique « SIRET employeur unique - S21.G00.68.004 »	12
2.11. Rubrique « Code statut conventionnel - S21.G00.68.005 ».....	13
2.12. Rubrique « Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire - S21.G00.68.006 »	14
2.13. Rubrique « Code régime de base risque vieillesse - S21.G00.68.007 »	15
2.14. Rubrique « Code régime Retraite Complémentaire - S21.G00.68.008 »	16
2.15. Rubrique « Statut apprenti - S21.G00.68.009 ».....	17
2.16. Rubrique « Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) - S21.G00.68.010 »	18
2.17. Rubrique « Code complément PCS-ESE - S21.G00.68.011 ».....	19
2.18. Bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 ».....	20
2.19. Rubrique « Date de la modification – S21.G00.69.001 »	21
2.20. Rubrique « Date de profondeur de recalcul – S21.G00.69.002»	23
2.21. Rubrique « Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse – S21.G00.69.003»	25
2.22. Rubrique « Ancien numéro de dossier unique – S21.G00.69.004 »	26
2.23. Rubrique « Ancienne date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse – S21.G00.69.005 »	27
2.24. Rubrique « Ancien SIRET employeur unique – S21.G00.69.006 »	28

2.25.	Rubrique « Ancien code statut conventionnel – S21.G00.69.007 »	29
2.26.	Rubrique « Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire – S21.G00.69.008 »	30
2.27.	Rubrique « Ancien code régime de base risque vieillesse – S21.G00.69.009 »	31
2.28.	Rubrique « Ancien statut apprenti – S21.G00.69.011 »	32
2.29.	Rubrique « Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) – S21.G00.69.012 »	33
2.30.	Rubrique « Ancien code complément PCS-ESE – S21.G00.69.013 »	34
3.	Intégration de l'AGIRC-ARRCO en PASRAU	36
3.1.	Rubrique « Date de début de période de rattachement – S21.G00.20.006 »	36
3.2.	Rubrique « Date de fin de période de rattachement – S21.G00.20.007 »	36
4.	Report de la bascule en DSN des particuliers employeurs déclarés par les centres CESU et Pajemploi de l'Urssaf dans le cadre des dispositifs simplifiés CESU / Pajemploi.....	37
4.1.	2.1.4.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »	37
4.2.	Rubrique « Type – S21.G00.51.011 »	38
5.	Renseignement du Montant Net Social en période courante.....	39
5.1.	Rubrique « Date de versement – S21.G00.50.001 »	39
6.	Intégration de l'URSSAF en PASRAU pour le recouvrement des cotisations.....	40
6.1.	2. Principes de constitution des messages	40
7.	Correction de coquilles et évolutions mineures	41
7.1.	1.6.5 - Les modalités de paiement des contributions et cotisations sociales.....	41
7.2.	4.4.11 - Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la déclaration	41
7.3.	1.2.1. Articulation des périmètres DSN et PASRAU	41
7.4.	2.1.1 - Les données identifiantes	44
7.5.	3.1 – Envoi et déclarations.....	44
7.6.	Rubrique « Montant du versement - S21.G00.20.005 »	46
7.7.	Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006 »	46
7.8.	Rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 »	46
7.9.	Rubrique « SIRET Payeur – S21.G00.20.012 »	47
8.	Valeurs ajoutées dans la table CLREV	48
8.1.	Rubrique « Classe de revenu – S21.G00.50.014 »	48
9.	Valeurs ajoutées dans la table « CCERP - Cotisations, Contributions, Exonérations, Réductions - Cotisations individuelles PASRAU »	49
9.1.	Rubrique « Code de cotisation individuelle – S21.G00.81.001 »	49
	Tableau des usages	50
	Tableau des invocations	69

Introduction

Le présent document vise à faire apparaître l'ensemble des différences entre le cahier technique CT2024.1.1 publié en janvier 2023, complété de son JMN publié en juillet 2023, et le cahier technique CT2025.1.0 publié en février 2024.

Pour chaque évolution, une justification est indiquée (en *bleu italique* dans le corps du document).

La note différentielle est organisée par grands sujets d'évolution. Pour sa bonne compréhension, cela signifie que pour chaque évolution concernée, seules les modifications relatives à ce sujet apparaissent.

Pour plus d'informations concernant l'évolution de la Norme NEORAU, vous pouvez poser toutes vos questions à notre équipe support directement sur la base de connaissances de DSN-info en cliquant [ici](#).

Légende

Emplacement de la modification dans le cahier technique

Avant	Après
Élément supprimé en rouge	Élément ajouté en vert

1. Mise à jour du numéro de version de la norme utilisée

1.1. Page de garde

Justification :

Modification du numéro de version de norme pour le Cahier technique 2025.

Avant	Après
CT202 4 .1.1	CT202 5 .1.0

1.2. Rubrique « Numéro de version de la norme utilisée - S10.G00.00.006 »

Avant	Après
P2 4 V01 - Année 202 4 Version 1	P2 5 V01 - Année 202 5 Version 1

2. Décommissionnement de la DADS-U et déclaration des indemnités versées par les caisses de congés payés

Justification :

Dans le cadre du décommissionnement de la DADSU, la déclaration des indemnités versées par les caisses de congés payés se fera en message 14 PASRAU à partir de 2025 (une solution transitoire en dehors de la DSN et de PASRAU est mise en place pour les éléments relatifs aux exercices 2023/2024).

Afin de permettre l'attribution des droits de retraite de base et de retraite complémentaire par la CNAV et l'Agirc-Arrco, le bloc « Eléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.68 » a été créé en norme. Un bloc changement associé a également été créé. Il permettra la déclaration des changements et corrections des éléments visés.

2.1. 4.4.11 - Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la déclaration

Avant		Après	
Date inférieure ou égale au dernier jour civil du mois principal déclaré – S20.G00.05.005		Date inférieure ou égale au dernier jour civil du mois principal déclaré – S20.G00.05.005	
S21.G00.31.001	Date de la modification	S21.G00.31.001	Date de la modification
S21.G00.48.001	Date de la modification	S21.G00.48.001	Date de la modification
S21.G00.51.002	Date de fin de période afférente	S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	S21.G00.68.001	Date de première affiliation de l'individu à la caisse
		S21.G00.69.003	Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse

2.2. 4.4.12 - Contrôles appliqués aux changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite

Avant	Après
	La cinématique de changement des modalités du bloc « Eléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.68 » est véhiculée en norme par plusieurs contrôles existants dans les rubriques « Date de la modification - S21.G00.69.001 » et « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 ».

2.3. 4.4.12.1 - Les types de données dans le bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 »

Avant	Après
	Au sein du bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 », il existe trois types de rubriques :

	<ul style="list-style-type: none"> • Les rubriques de cinématique de changement (portant les contrôles décrits plus bas) • Les rubriques de type identifiante • Les rubriques de type modalité <p>Voici les types associés à chaque rubrique du bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 » permettant l'application des contrôles décrits plus bas.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Libellé</th> <th>Type</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>S21.G00.69.001</td> <td>Date de la modification</td> <td>Cinématique</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.002</td> <td>Date de profondeur de recalcul</td> <td>Cinématique</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.003</td> <td>Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse</td> <td>Identifiante</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.004</td> <td>Ancien numéro de dossier unique</td> <td>Identifiante</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.005</td> <td>Ancienne date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse</td> <td>Modalité</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.006</td> <td>Ancien SIRET employeur unique</td> <td>Modalité</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.007</td> <td>Ancien code statut conventionnel</td> <td>Modalité</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.008</td> <td>Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire</td> <td>Modalité</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.009</td> <td>Ancien code régime de base risque vieillesse</td> <td>Modalité</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.011</td> <td>Ancien statut apprenti</td> <td>Modalité</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.012</td> <td>Ancien code PCS-ESE</td> <td>Modalité</td> </tr> <tr> <td>S21.G00.69.013</td> <td>Ancien code complément PCS-ESE</td> <td>Modalité</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Libellé	Type	S21.G00.69.001	Date de la modification	Cinématique	S21.G00.69.002	Date de profondeur de recalcul	Cinématique	S21.G00.69.003	Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse	Identifiante	S21.G00.69.004	Ancien numéro de dossier unique	Identifiante	S21.G00.69.005	Ancienne date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse	Modalité	S21.G00.69.006	Ancien SIRET employeur unique	Modalité	S21.G00.69.007	Ancien code statut conventionnel	Modalité	S21.G00.69.008	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	Modalité	S21.G00.69.009	Ancien code régime de base risque vieillesse	Modalité	S21.G00.69.011	Ancien statut apprenti	Modalité	S21.G00.69.012	Ancien code PCS-ESE	Modalité	S21.G00.69.013	Ancien code complément PCS-ESE	Modalité
Code	Libellé	Type																																						
S21.G00.69.001	Date de la modification	Cinématique																																						
S21.G00.69.002	Date de profondeur de recalcul	Cinématique																																						
S21.G00.69.003	Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse	Identifiante																																						
S21.G00.69.004	Ancien numéro de dossier unique	Identifiante																																						
S21.G00.69.005	Ancienne date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse	Modalité																																						
S21.G00.69.006	Ancien SIRET employeur unique	Modalité																																						
S21.G00.69.007	Ancien code statut conventionnel	Modalité																																						
S21.G00.69.008	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	Modalité																																						
S21.G00.69.009	Ancien code régime de base risque vieillesse	Modalité																																						
S21.G00.69.011	Ancien statut apprenti	Modalité																																						
S21.G00.69.012	Ancien code PCS-ESE	Modalité																																						
S21.G00.69.013	Ancien code complément PCS-ESE	Modalité																																						

2.4. 4.4.12.2 - Les contrôles

Avant	Après
	<p>a. Obligation de déclarer un bloc changement par changement de modalité Les rubriques de type modalité ne peuvent être déclarées simultanément au sein d'un même bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 ».</p> <p>b. Interdiction de déclarer dans un même bloc le changement d'une donnée identifiante et le changement d'une modalité La déclaration d'un bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite -</p>

S21.G00.69 » avec des données identifiantes et des données de modalités est interdite.

c. Obligation ou interdiction de déclarer la date de profondeur de recalcul pour le changement d'une modalité

La rubrique « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » est obligatoire pour le bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 » présentant la « Date de la modification - S21.G00.69.001 » la plus ancienne, pour un même bloc « éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.68 » et une même modalité. Dans les autres cas, la rubrique « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » est interdite.

d. Interdiction de déclarer la date de profondeur de recalcul pour le changement d'une donnée identifiante

La rubrique « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » est interdite pour tout bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 » comportant une rubrique identifiante du contrat.

2.5. 5 – Arborescence Message mensuel des revenus autres

Avant	Après
<ul style="list-style-type: none"> S20.G00.05-Message mensuel des revenus autres <ul style="list-style-type: none"> S20.G00.07 - Contact chez le déclaré (0,*) S21.G00.06 - Entreprise (1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.11 - Etablissement(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.20 - Versement organisme(0,*) S21.G00.22 - Bordereau de cotisation due(0,*) S21.G00.23 - Cotisation agréée(0,*) S21.G00.30 - Individu(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.31 - Changements Individu(0,*) S21.G00.47 - Droit (prestation ou revenu autre)(1,*) S21.G00.48 - Changements Droit (prestation ou revenu autre)(0,*) S21.G00.50 - Versement individu(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.51 - Rémunération(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.57 - Précision sur prestation(0,*) S21.G00.54 - Autre élément de revenu brut(0,*) S21.G00.56 - Régularisation du prélèvement à la source(0,*) S21.G00.58 - Elément de revenu calculé en net(0,*) S21.G00.78 - Base assujettie(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.81 - Cotisation individuelle(0,*) S21.G00.97 - Indus non remboursés ou remboursés tardivement(0,*) 	<ul style="list-style-type: none"> S20.G00.05-Message mensuel des revenus autres <ul style="list-style-type: none"> S20.G00.07 - Contact chez le déclaré (0,*) S21.G00.06 - Entreprise (1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.11 - Etablissement(1,1) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.20 - Versement organisme(0,*) S21.G00.22 - Bordereau de cotisation due(0,*) S21.G00.23 - Cotisation agréée(0,*) S21.G00.30 - Individu(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.31 - Changements Individu(0,*) S21.G00.47 - Droit (prestation ou revenu autre)(1,*) S21.G00.48 - Changements Droit (prestation ou revenu autre)(0,*) S21.G00.50 - Versement individu(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.51 - Rémunération(1,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.57 - Précision sur prestation(0,*) S21.G00.54 - Autre élément de revenu brut(0,*) S21.G00.56 - Régularisation du prélèvement à la source(0,*) S21.G00.58 - Elément de revenu calculé en net(0,*) S21.G00.68 - Eléments relatifs à l'attribution des droits retraite(0,1) S21.G00.69 - Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite(0,*) S21.G00.78 - Base assujettie(0,*) <ul style="list-style-type: none"> S21.G00.81 - Cotisation individuelle(0,*) S21.G00.97 - Indus non remboursés ou remboursés tardivement(0,*)

2.6. Bloc « Éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.68 »

Avant	Après
Liste des rubriques :	Liste des rubriques : <i>Date de première affiliation de l'individu à la caisse S21.G00.68.001</i> <i>Numéro de dossier unique S21.G00.68.002</i> <i>Date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse S21.G00.68.003</i> <i>SIRET employeur unique S21.G00.68.004</i> <i>Code statut conventionnel S21.G00.68.005</i> <i>Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire S21.G00.68.006</i> <i>Code régime de base risque vieillesse S21.G00.68.007</i> <i>Code régime Retraite Complémentaire S21.G00.68.008</i> <i>Statut apprenti S21.G00.68.009</i> <i>Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) S21.G00.68.010</i> <i>Code complément PCS-ESE S21.G00.68.011</i>

Avant	Après
Description	Description Données spécifiques aux revenus pour l'alimentation des droits retraite de base et de retraite complémentaire.

2.7. Rubrique « Date de première affiliation de l'individu à la caisse - S21.G00.68.001 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Date de première affiliation de l'individu à la caisse

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ElmtRelatifAttDroitRetraite.DPAIC

Avant	Après
Description	Description Correspond à la date de première affiliation de l'individu à la caisse.

Avant	Après
Type	Type Date

Avant	Après
Longueur	Longueur [8,8]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00 (0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}

Avant	Après
SIG-11	SIG-11 Se reporter au paragraphe « Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la déclaration » de la partie 4 du présent cahier technique.

2.8. Rubrique « Numéro de dossier unique - S21.G00.68.002 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Numéro de dossier unique

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ElmtRelatifAttDroitRetraite.NumeroDossierUnique

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Ce numéro permet de lier l'individu à la caisse.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Alphanumérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [5,20]

2.9. Rubrique « Date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse - S21.G00.68.003 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ElmtRelatifAttDroitRetraite.DFAIC

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Correspond à la date du dernier jour d'affiliation de l'individu à la caisse.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Date

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i>

	[8,8]
--	-------

Avant	Après
CSL-00	CSL-00 (0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}

2.10. Rubrique « SIRET employeur unique - S21.G00.68.004 »

Avant	Après
Libellé	Libellé SIRET employeur unique

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ElmtRelatifAttDroitRetraite.SiretEmpUnique

Avant	Après
Description	Description Le numéro SIRET unique est un identifiant numérique de 14 chiffres composé du SIREN (9 chiffres) et d'un numéro interne de classement de 5 chiffres (NIC) caractérisant l'établissement d'une entreprise en tant qu'unité géographiquement localisée.

Avant	Après
Type	Type Alphanumérique

Avant	Après
Longueur	Longueur [14,14]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00

	[0-9]*[1-9][0-9]*
--	-------------------

Avant	Après
CSL-11	CSL-11 [(vérification de la clé)]

2.11. Rubrique « Code statut conventionnel - S21.G00.68.005 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Code statut conventionnel

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ElmtRelatifAttDroitRetraite.CodeStatutConv

Avant	Après
Description	Description Le statut détermine les conditions d'emploi et de travail d'un ou plusieurs salariés d'une entreprise. Le classement s'entend au sens de la convention collective applicable dans l'entreprise. Il correspond aux grandes catégories socioprofessionnelles auxquelles chaque salarié appartient.

Avant	Après
Type	Type Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur [2,2]

Avant	Après
-------	-------

Enumération	Enumération 01 - agriculteur salarié de son exploitation 02 - artisan ou commerçant salarié de son entreprise 03 - cadre dirigeant (votant au collège employeur des élections prud'homales) 04 - autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux) 05 - profession intermédiaire (technicien, contremaître, agent de maîtrise, clergé) 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service 07 - ouvriers qualifiés et non qualifiés y compris ouvriers agricoles
--------------------	--

2.12. Rubrique « Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire - S21.G00.68.006 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ElmtRelatifAttDroitRetraite.CodeStatutCompOblig

Avant	Après
Description	Description Le statut catégoriel retraite complémentaire définit le positionnement du salarié au vu des réglementations des régimes de retraite complémentaires des salariés et des ingénieurs et cadres.

Avant	Après
Type	Type

	Enumération
--	--------------------

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,2]

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i> 01 - cadre (article 4 et 4bis) 02 - extension cadre pour retraite complémentaire 04 - non cadre

Avant	Après
	CCH-11 Si la rubrique « Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire - S21.G00.68.006 » est renseignée avec la valeur « 01 - cadre (article 4 et 4bis) », la rubrique « Code statut conventionnel - S21.G00.68.005 » doit être renseignée avec la valeur « 03 - cadre dirigeant (votant au collège employeur des élections prud'homales) » ou « 04 - autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux) ».

2.13. Rubrique « Code régime de base risque vieillesse - S21.G00.68.007 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Code régime de base risque vieillesse

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ElmtRelatifAttDroitRetraite.CodeRegimeBaseRisq Vieil

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i>

	Correspond au code du régime de base d'assurance vieillesse auquel est affilié le salarié.
--	--

Avant	Après
Type	Type Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur [3,3]

Avant	Après
Enumération	Enumération 200 - Régime général (CNAV) 300 - Régime agricole (MSA)

2.14. Rubrique « Code régime Retraite Complémentaire - S21.G00.68.008 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Code régime Retraite Complémentaire

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ElmtRelatifAttDroitRetraite.CodeRegimeRetraiteC ompl

Avant	Après
Description	Description Correspond au code du régime de retraite complémentaire auquel est affilié le salarié.

Avant	Après
Type	Type

	Enumération
--	--------------------

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [4,8]

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i> RUAA - Régime unifié AGIRC-ARRCO

2.15. Rubrique « Statut apprenti - S21.G00.68.009 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Statut apprenti

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ElmtRelatifAttDroitRetraite.StatutApprenti

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Renseigner « 01 - Apprenti » si ce bloc décrit un statut apprenti.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Enumération

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,2]

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i>

01 - Apprenti

2.16. Rubrique « Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) - S21.G00.68.010 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ElmtRelatifAttDroitRetraite.CodeProfessionCatSocioPro

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> La PCS-ESE définit la liste des postes (intitulés et professions concernées). Le code est composé de 3 chiffres : - les groupes socioprofessionnels - les catégories socioprofessionnelles - les professions Attention : pour les intermittents du spectacle, il est nécessaire d'apporter une précision sur la profession du salarié en utilisant les codes complémentaires indiqués dans la rubrique code complément PCS-ESE ci-après.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Référentiel externe

Avant	Après
<i>Référentiel</i>	<i>Référentiel</i>

	Table PCSESEP - Code profession et catégorie socioprofessionnelle PASRAU
--	---

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [4,4]

Avant	Après
<i>CRE-11</i>	<i>CRE-11</i> Valeurs autorisées

2.17. Rubrique « Code complément PCS-ESE - S21.G00.68.011 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Code complément PCS-ESE

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ElmtRelatifAttDroitRetraite.CodeCompPCSESE

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Ce code permet d'apporter une précision nécessaire sur la profession de salariés du secteur du spectacle. Pour les intermittents, il est nécessaire de compléter le code complément PCS-ESE par le code détaillé des professions du spectacle. La table de nomenclature des emplois du spectacle est disponible sur le site https://www.net-entreprises.fr .

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Référentiel externe

Avant	Après
<i>Référentiel</i>	<i>Référentiel</i> Table ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE)

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,6]

Avant	Après
<i>CRE-11</i>	<i>CRE-11</i> Valeurs autorisées

2.18. Bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 »

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Les rubriques de ce bloc sont à renseigner en cas de modification d'un élément relatif à l'attribution des droits retraite. Les rubriques doivent être renseignées avec la valeur avant changement.

Avant	Après
<i>Liste des rubriques :</i>	<i>Liste des rubriques :</i> Date de la modification – S21.G00.69.001 Date de profondeur de recalcul – S21.G00.69.002 Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse – S21.G00.69.003 Ancien numéro de dossier unique – S21.G00.69.004 Ancienne date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse – S21.G00.69.005 Ancien SIRET employeur unique – S21.G00.69.006 Ancien code statut conventionnel – S21.G00.69.007

	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire – S21.G00.69.008 Ancien code régime de base risque vieillesse – S21.G00.69.009 Ancien statut apprenti – S21.G00.69.011 Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) – S21.G00.69.012 Ancien code complément PCS-ESE – S21.G00.69.013
--	--

2.19. Rubrique « Date de la modification – S21.G00.69.001 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Date de la modification

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ChngmtElmRelatifAttriDroitretraite.DateModif

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> La date de la modification correspond à la date de survenance du changement de caractéristique de l'individu.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Date

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [8,8]

Avant	Après
<i>CSL-00</i>	<i>CSL-00</i>

	(0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}
--	--

Avant	Après
	<p>CCH-11</p> <p>Un bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 » qui n'est renseigné qu'avec la rubrique « Date de la modification - S21.G00.69.001 » est interdit.</p>

Avant	Après
	<p>CCH-12</p> <p>Se référer au principe (a) du paragraphe 4.4.12.2 : « Obligation de déclarer un bloc Changement par changement de modalité ».</p>

Avant	Après
	<p>CCH-13</p> <p>Un bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 » qui n'est renseigné qu'avec les rubriques « Date de la modification - S21.G00.69.001 » et « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » est interdit.</p>

Avant	Après
	<p>CCH-14</p> <p>La « Date de la modification - S21.G00.69.001 » doit obligatoirement être inférieure ou égale au dernier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005).</p>

Avant	Après
	<p>CCH-15</p> <p>Se référer au principe (b) du paragraphe 4.4.12.2 : « Interdiction de déclarer dans un même bloc le</p>

	changement d'une donnée identifiante et le changement d'une modalité ».
--	---

2.20. Rubrique « Date de profondeur de recalcul – S21.G00.69.002 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Date de profondeur de recalcul

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ChngmtElmRelatifAttriDroitretraite.DateProfondeurRecalcul

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> La date de profondeur de recalcul permet de déterminer depuis quelle date en antériorité il est procédé à un réexamen.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Date

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [8,8]

Avant	Après
<i>CSL-00</i>	<i>CSL-00</i> (0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}

Avant	Après
	<i>CCH-11</i>

	<p>Se référer au principe (c) du paragraphe 4.4.12.2 : « Obligation ou interdiction de déclarer la date de profondeur de recalcul pour le changement d'une modalité ». Ce contrôle vise à vérifier la présence obligatoire de la rubrique « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » au sein du bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 » présentant la « Date de la modification - S21.G00.69.001 » la plus ancienne, pour un même éléments relatifs à l'attribution des droits retraite (S21.G00.68) et une même modalité (liste des modalités décrite dans le paragraphe 4.4.12.1 Les types de données dans le bloc « Changements des éléments relatifs à l'attribution droits retraite - S21.G00.69 »).</p> <p>Il vise également à interdire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la déclaration de cette rubrique « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » au sein des éventuels autres blocs « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 » présentant une « Date de la modification - S21.G00.69.001 » différente de la plus ancienne retenue pour un même éléments relatif à l'attribution des droits retraite (S21.G00.68) et une même modalité. - la déclaration de cette rubrique « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » au sein de plusieurs blocs « Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite - S21.G00.69 » présentant une même « Date de la modification - S21.G00.69.001 » la plus ancienne pour un même éléments relatifs à l'attribution des droits retraite (S21.G00.68) et une même modalité.
--	--

Avant	Après
	<p>CCH-12</p> <p>Se référer au principe (d) du paragraphe 4.4.12.2 : « Interdiction de déclarer la date de profondeur de recalcul pour le changement d'une donnée identifiante ».</p>

Avant	Après
	<p>CCH-13</p> <p>La « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » doit obligatoirement être renseignée au premier jour d'un mois civil ou avec la même valeur que la « Date de première affiliation de l'individu à la caisse - S21.G00.68.001 ».</p>

Avant	Après
	<p>CCH-14</p> <p>La « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » doit obligatoirement être supérieure ou égale à la « Date de première affiliation de l'individu à la caisse - S21.G00.68.001 ».</p>

Avant	Après
	<p>CCH-15</p> <p>La « Date de profondeur de recalcul - S21.G00.69.002 » doit obligatoirement être inférieure ou égale à la « Date de la modification - S21.G00.69.001 ».</p>

2.21. Rubrique « Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse – S21.G00.69.003 »

Avant	Après
Libellé	<p>Libellé</p> <p>Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse</p>

Avant	Après
Identifiant sémantique	<p>Identifiant sémantique</p> <p>ChngmtElmRelatifAttriDroitretraite.AncienDatePr emiereAffil</p>

Avant	Après
Description	Description Correspond à la date du premier jour d'affiliation de l'individu à la caisse. Il s'agit d'une donnée identifiante du lien entre l'individu et la caisse. Pour tout changement de date de première affiliation, la non déclaration de l'ancienne date de première affiliation dans cette rubrique empêchera la reconstitution du lien entre l'individu et la caisse.

Avant	Après
Type	Type Date

Avant	Après
Longueur	Longueur [8,8]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00 (0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}

Avant	Après
	SIG-11 Se reporter au paragraphe « Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la déclaration » de la partie 4 du présent cahier technique.

2.22. Rubrique « Ancien numéro de dossier unique – S21.G00.69.004 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Ancien numéro de dossier unique

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ChngmtElmRelatifAttriDroitretraite.AncienNumDo ssierUnique

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Ce numéro permet de lier l'individu à la caisse. Pour tout changement de numéro de dossier unique, la non déclaration de l'ancien numéro de dossier unique dans cette rubrique empêchera la reconstitution du lien de l'individu à la caisse.

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Alphanumérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [5,20]

2.23. Rubrique « Ancienne date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse – S21.G00.69.005 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Ancienne date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ChngmtElmRelatifAttriDroitretraite.AncienDateAff il

Avant	Après
Description	Description Correspond à la date du dernier jour d'affiliation de l'individu à la caisse.

Avant	Après
Type	Type Date

Avant	Après
Longueur	Longueur [8,8]

Avant	Après
CSL-00	CSL-00 (0[1-9] [1-2][0-9] 3[0-1])(0[1-9] 1[0-2])(20)[0-9]{2}

2.24. Rubrique « Ancien SIRET employeur unique – S21.G00.69.006 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Ancien SIRET employeur unique

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ChngmtElmRelatifAttriDroitretraite.AncienSiretEmpl

Avant	Après
Description	Description Le numéro SIRET unique est un identifiant numérique de 14 chiffres composé du SIREN (9 chiffres) et d'un numéro interne de classement de 5 chiffres (NIC) caractérisant l'établissement d'une

	entreprise en tant qu'unité géographiquement localisée.
--	---

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Alphanumérique

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [14,14]

Avant	Après
<i>CSL-00</i>	<i>CSL-00</i> [0-9]*[1-9][0-9]*

Avant	Après
<i>CSL-11</i>	<i>CSL-11</i> [(vérification de la clé)]

2.25. Rubrique « Ancien code statut conventionnel – S21.G00.69.007 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Ancien code statut conventionnel

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ChngmtElmRelatifAttriDroitretraite.AncienCodeStatutConv

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Le statut détermine les conditions d'emploi et de travail d'un ou plusieurs salariés d'une entreprise. Le classement s'entend au sens de la convention

	collective applicable dans l'entreprise. Il correspond aux grandes catégories socioprofessionnelles auxquelles chaque salarié appartient.
--	---

Avant	Après
Type	Type Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur [2,2]

Avant	Après
Enumération	Enumération 01 - agriculteur salarié de son exploitation 02 - artisan ou commerçant salarié de son entreprise 03 - cadre dirigeant (votant au collège employeur des élections prud'homales) 04 - autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux) 05 - profession intermédiaire (technicien, contremaître, agent de maîtrise, clergé) 06 - employé administratif d'entreprise, de commerce, agent de service 07 - ouvriers qualifiés et non qualifiés y compris ouvriers agricoles

2.26. Rubrique « Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire – S21.G00.69.008 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire

Avant	Après
-------	-------

Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ChngmtElmRelatifAttriDroitretraite.AncienCodeStatutCatRetraiteComp
-------------------------------	---

Avant	Après
Description	Description Le statut catégoriel retraite complémentaire définit le positionnement du salarié au vu des réglementations des régimes de retraite complémentaires des salariés et des ingénieurs et cadres.

Avant	Après
Type	Type Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur [2,2]

Avant	Après
Enumération	Enumération 01 - cadre (article 4 et 4bis) 02 - extension cadre pour retraite complémentaire 04 - non cadre

2.27. Rubrique « Ancien code régime de base risque vieillesse – S21.G00.69.009 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Ancien code régime de base risque vieillesse

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique

	ChngmtElmRelatifAttriDroitretraite.AncienCodeRe gimeBaseRisqueVieil
--	--

Avant	Après
Description	Description Correspond au code du régime de base d'assurance vieillesse auquel est affilié le salarié.

Avant	Après
Type	Type Enumération

Avant	Après
Longueur	Longueur [3,3]

Avant	Après
Enumération	Enumération 200 - Régime général (CNAV) 300 - Régime agricole (MSA)

2.28. Rubrique « Ancien statut apprenti – S21.G00.69.011 »

Avant	Après
Libellé	Libellé Ancien statut apprenti

Avant	Après
Identifiant sémantique	Identifiant sémantique ChngmtElmRelatifAttriDroitRetraite.AncienStatut Apprenti

Avant	Après
Description	Description

	<p>Renseigner « 01 - Apprenti » si ce bloc décrit un statut apprenti. Renseigner « 02 – Non concerné » si ce bloc ne décrit pas un statut apprenti.</p>
--	---

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Enumération

Avant	Après
<i>Enumération</i>	<i>Enumération</i> 01 - Apprenti 02 – Non concerné

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,2]

2.29. Rubrique « Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) – S21.G00.69.012 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i> ChngmtElmRelatifAttriDroitRetraite.AncienCodeProfessionCatSocioPro

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> La PCS-ESE définit la liste des postes (intitulés et professions concernées). Le code est composé de 3 chiffres :

	<ul style="list-style-type: none"> - les groupes socioprofessionnels - les catégories socioprofessionnelles - les professions <p>Attention : pour les intermittents du spectacle, il est nécessaire d'apporter une précision sur la profession du salarié en utilisant les codes complémentaires indiqués dans la rubrique code complément PCS-ESE ci-après.</p>
--	---

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Référentiel externe

Avant	Après
<i>Référentiel</i>	<i>Référentiel</i> Table PCSESEP - Code profession et catégorie socioprofessionnelle PASRAU

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [4,4]

Avant	Après
<i>CRE-11</i>	<i>CRE-11</i> Valeurs autorisées

2.30. Rubrique « Ancien code complément PCS-ESE – S21.G00.69.013 »

Avant	Après
<i>Libellé</i>	<i>Libellé</i> Ancien code complément PCS-ESE – S21.G00.69.013

Avant	Après
<i>Identifiant sémantique</i>	<i>Identifiant sémantique</i>

	ChngmtElmRelatifAttriDroitRetraite.AncienCodeC omplemntPCSESE
--	--

Avant	Après
<i>Description</i>	<i>Description</i> Ce code permet d'apporter une précision nécessaire sur la profession de salariés du secteur du spectacle. Pour les intermittents, il est nécessaire de compléter le code complément PCS-ESE par le code détaillé des professions du spectacle. La table de nomenclature des emplois du spectacle est disponible sur le site https://www.net-entreprises.fr .

Avant	Après
<i>Type</i>	<i>Type</i> Référentiel externe

Avant	Après
<i>Référentiel</i>	<i>Référentiel</i> Table ART - Code détaillé des professions du spectacle (complément PCS-ESE)

Avant	Après
<i>Longueur</i>	<i>Longueur</i> [2,6]

Avant	Après
<i>CRE-11</i>	<i>CRE-11</i> Valeurs autorisées

3. Intégration de l'AGIRC-ARRCO en PASRAU

Justification :

Des évolutions ont été portées en norme 2024 pour l'intégration de l'AGIRC-ARRCO en PASRAU, elles sont complétées par des évolutions visant à sécuriser le recouvrement des cotisations de retraite complémentaire via PASRAU.

3.1. Rubrique « Date de début de période de rattachement – S21.G00.20.006 »

Avant	Après
	<p>CCH-12</p> <p>Si la rubrique « Identifiant Organisme - S21.G00.20.001 » est un organisme de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, l'année de la « Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006 » doit être incluse dans le même exercice civil que celui de la « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007 ».</p>

3.2. Rubrique « Date de fin de période de rattachement – S21.G00.20.007 »

Avant	Après
	<p>CCH-14</p> <p>Si la rubrique « Identifiant Organisme - S21.G00.20.001 » est un organisme de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, l'année de la « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007 » doit être incluse dans le même exercice civil que celui de la « Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006 ».</p>

4. Report de la bascule en DSN des particuliers employeurs déclarés par les centres CESU et Pajemploi de l'Urssaf dans le cadre des dispositifs simplifiés CESU / Pajemploi

Justification :

Suite au report de la bascule en DSN des particuliers employeurs déclarés par les centres CESU et Pajemploi de l'Urssaf dans le cadre des dispositifs simplifiés CESU / Pajemploi, la déclaration des heures supplémentaires est maintenue en PASRAU en message « 11 - Message transitoire Fonctions Publiques, particuliers employeurs, CESU, Pajemploi et GUSO » au niveau du bloc « Rémunération - S21.G00.51 ». Les codes « 017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires », « 018 - Heures supplémentaires structurelles » et « 026 - Heures supplémentaires exonérées » restent toujours disponibles au sein de la rubrique « Type - S21.G00.51.011 ».

4.1. 2.1.4.3 Modalités déclaratives des éléments financiers présents au sein du bloc « Rémunération »

Avant	Après
<p>En 2021, la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est ajoutée en message « 11 - Message transitoire Fonctions Publiques, particuliers employeurs, CESU, Pajemploi et GUSO » et permet ainsi de distinguer la rémunération brute non plafonnée (code « 001 - Rémunération brute non plafonnée ») des heures supplémentaires pouvant être déclarées via les codes « 017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires », « 018 - Heures supplémentaires structurelles » et « 026 - Heures supplémentaires exonérées ».</p> <p>À compter de la version de norme P24V01, la déclaration des heures supplémentaires n'est plus attendue. Les codes correspondants restent toutefois disponibles au sein de la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » pour les seuls cas de correction de montants d'heures supplémentaires déclarés avant 2024.</p>	<p>En 2021, la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » est ajoutée en message « 11 - Message transitoire Fonctions Publiques, particuliers employeurs, CESU, Pajemploi et GUSO » et permet ainsi de distinguer la rémunération brute non plafonnée (code « 001 - Rémunération brute non plafonnée ») des heures supplémentaires pouvant être déclarées via les codes « 017 - Heures supplémentaires ou complémentaires aléatoires », « 018 - Heures supplémentaires structurelles » et « 026 - Heures supplémentaires exonérées ».</p>

4.2. Rubrique « Type – S21.G00.51.011 »

Avant	Après
<p>Type d'élément de rémunération.</p> <p>À compter de la version de norme P24V01, la déclaration des heures supplémentaires n'est plus attendue. Les codes correspondants restent toutefois disponibles au sein de la rubrique « Type - S21.G00.51.011 » pour les seuls cas de correction de montants d'heures supplémentaires déclarés avant 2024.</p>	<p>Type d'élément de rémunération.</p> <p>Concernant les heures supplémentaires exonérées (type 026), seules les heures exonérées dans le cadre de l'application de la loi n°2018-1213 dite loi MUES du 24 décembre 2018 doivent y figurer. Pour ce type de rémunération (et exclusivement pour ce type), la date de début (S21.G00.51.001) et la date de fin (S21.G00.51.002) sont à renseigner en période de versement.</p>

5. Renseignement du Montant Net Social en période courante

Justification :

Un ajustement de la norme est opéré afin de s'aligner avec la norme DSN et de contrôler que le Montant Net Social est bien renseigné pour la période courante.

5.1. Rubrique « Date de versement – S21.G00.50.001 »

Avant	Après
<p>CCH-14</p> <p>Si la « Date de versement - S21.G00.50.001 » est égale ou supérieure au premier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005), alors au moins un bloc enfant « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » de type (S21.G00.58.003) « 03 - Montant net social » doit obligatoirement être présent.</p>	<p>CCH-14</p> <p>Si la rubrique « Code postal - S21.G00.11.004 » est renseignée avec une valeur dont les deux premiers caractères sont différents de « 98 » et si la « Date de versement - S21.G00.50.001 » est égale ou supérieure au premier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005) et si aucun autre bloc « Versement individu - S21.G00.50 » n'est déclaré avec une « Date de versement - S21.G00.50.001 » supérieure au dernier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005), alors au moins un bloc enfant « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » de type (S21.G00.58.003) « 03 - Montant net social » doit obligatoirement être présent.</p>

Avant	Après
	<p>CCH-15</p> <p>Si la rubrique « Code postal - S21.G00.11.004 » est renseignée avec une valeur dont les deux premiers caractères sont différents de « 98 » et si la « Date de versement - S21.G00.50.001 » est supérieure au dernier jour du mois principal déclaré (S20.G00.05.005), alors obligatoirement au moins un bloc enfant « Élément de revenu calculé en net - S21.G00.58 » de type (S21.G00.58.003) « 03 - Montant net social » doit être présent.</p>

6. Intégration de l'URSSAF en PASRAU pour le recouvrement des cotisations

Justification :

Enrichissement de la partie introductive afin d'apporter des précisions sur les modalités déclaratives des cotisations pour l'Urssaf (renvoi vers le guide Urssaf, lien d'accès pour la tables des codes types de personnel).

6.1. 2. Principes de constitution des messages

Avant	Après
	<p>2.2 Le recouvrement de cotisations et contributions</p> <p>Bloc « Cotisation agrégée - S21.G00.23 » :</p> <p>Se référer aux modalités de déclaration présentées dans les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Guide Urssaf: Comment déclarer et régulariser les cotisations Urssaf en PASRAU (https://www.urssaf.fr/portail/files/live/sites/urssaf/files/documents/PASRAU-Guide-declaration-regul-cotis-Urssaf.pdf) - Table des codes types de personnel (https://fichierdirect.declaration.urssaf.fr/static/histoCodesTypesXml.xml).

7. Correction de coquilles et évolutions mineures

7.1. 1.6.5 - Les modalités de paiement des contributions et cotisations sociales

Justification :

Correction d'une coquille.

Avant	Après
<p>Le paiement ou la déclaration du paiement des cotisations sociales est opéré en renseignant le bloc « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 », qui comprend notamment les caractéristiques d'un ordre de paiement.</p> <p>Pour l'Urssaf CN, le montant du versement se compose en tout ou partie des cotisations nominatives déclarées. Il peut correspondre à un paiement total ou partiel. Un paiement peut être réparti sur plusieurs comptes bancaires différents, à raison d'un bloc « Versement organisme de protection sociale - S21.G00.20 » pour chaque compte.</p> <p>[...]</p>	<p>Le paiement ou la déclaration du paiement des cotisations sociales est opéré en renseignant le bloc « Versement organisme - S21.G00.20 », qui comprend notamment les caractéristiques d'un ordre de paiement.</p> <p>Pour l'Urssaf CN, le montant du versement se compose en tout ou partie des cotisations nominatives déclarées. Il peut correspondre à un paiement total ou partiel. Un paiement peut être réparti sur plusieurs comptes bancaires différents, à raison d'un bloc « Versement organisme - S21.G00.20 » pour chaque compte.</p> <p>[...]</p>

7.2. 4.4.11 - Les contrôles appliqués aux rubriques de datation de la déclaration

Justification :

La partie introductive est mise à jour car le contrôle qui était référencé à ce niveau concernant la rubrique « Date de fin de période afférente – S21.G00.51.002 » avait précédemment été supprimé en norme.

Avant	Après																		
<p>Date inférieure ou égale au dernier jour civil du mois principal déclaré – S20.G00.05.005</p> <table border="1"> <tr><td>S21.G00.31.001</td><td>Date de la modification</td></tr> <tr><td>S21.G00.48.001</td><td>Date de la modification</td></tr> <tr style="border: 2px solid red;"><td>S21.G00.51.002</td><td>Date de fin de période afférente</td></tr> <tr><td>S21.G00.54.004</td><td>Date de fin de période de rattachement</td></tr> </table>	S21.G00.31.001	Date de la modification	S21.G00.48.001	Date de la modification	S21.G00.51.002	Date de fin de période afférente	S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	<p>Date inférieure ou égale au dernier jour civil du mois principal déclaré – S20.G00.05.005</p> <table border="1"> <tr><td>S21.G00.31.001</td><td>Date de la modification</td></tr> <tr><td>S21.G00.48.001</td><td>Date de la modification</td></tr> <tr><td>S21.G00.54.004</td><td>Date de fin de période de rattachement</td></tr> <tr style="border: 2px solid green;"><td>S21.G00.68.001</td><td>Date de première affiliation de l'individu à la caisse</td></tr> <tr style="border: 2px solid green;"><td>S21.G00.69.003</td><td>Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse</td></tr> </table>	S21.G00.31.001	Date de la modification	S21.G00.48.001	Date de la modification	S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	S21.G00.68.001	Date de première affiliation de l'individu à la caisse	S21.G00.69.003	Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse
S21.G00.31.001	Date de la modification																		
S21.G00.48.001	Date de la modification																		
S21.G00.51.002	Date de fin de période afférente																		
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement																		
S21.G00.31.001	Date de la modification																		
S21.G00.48.001	Date de la modification																		
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement																		
S21.G00.68.001	Date de première affiliation de l'individu à la caisse																		
S21.G00.69.003	Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse																		

7.3. 1.2.1. Articulation des périmètres DSN et PASRAU

Justification :

Correction d'une coquille.

Avant							
	DSN	PASRAU en 2019	PASRAU en 2020	PASRAU en 2021 et 2022	PASRAU en 2023		
Emetteurs	Employeurs <i>En cible : fonction publique et déclarants de revenus versés par des particuliers employeurs</i>	Organismes et administrations ; <i>Transitoire : fonction publique et déclarants de revenus versés par des particuliers employeurs</i>					
Périmètre	Salaires et traitements Données des contrats	Rémunérations nettes fiscales des revenus « autres » au titre du PAS	- Revenus de remplacement imposables et certains revenus non imposables - Données fiscales permettant la substitution des déclarations fiscales bilatérales annuelles	- Revenus de remplacement imposables et certains revenus non imposables - Données fiscales permettant la substitution des déclarations fiscales bilatérales annuelles	- Revenus de remplacement imposables et certains revenus non imposables - Données fiscales permettant la substitution des déclarations fiscales bilatérales annuelles	- Revenus de remplacement imposables et certains revenus non imposables - Données fiscales permettant la substitution des déclarations fiscales bilatérales annuelles	- Données sociales permettant la substitution des déclarations sociales bilatérales
	Revenus hors SI paie-RH versés par des employeurs (véhicule technique S89)						
Destinataires	Organismes et administrations (OPS, DGFIP, etc.)	DGFIP et DRM	DGFIP et DRM	DGFIP, DRM, INSEE	DGFIP, DRM, INSEE, Urssaf CN, Agirc-Arrco		
Après							
	DSN	PASRAU en 2019	PASRAU en 2020	PASRAU en 2021 et 2022	PASRAU en 2023	<i>PASRAU en 2024</i>	<i>PASRAU en 2025</i>
Emetteurs	Employeurs <i>En cible : fonction</i>	Organismes et administrations ; <i>Transitoire : fonction publique et déclarants de revenus versés par des particuliers employeurs</i>					

	<i>publique et déclarants de revenus versés par des particuliers employeurs</i>						
Périmètre	Salaires et traitements Données des contrats	Rémunérations nettes fiscales des revenus « autres » au titre du PAS	- Revenus de remplacement imposables et certains revenus non imposables - Données fiscales permettant la substitution des déclarations fiscales bilatérales annuelles	- Revenus de remplacement imposables et certains revenus non imposables - Données fiscales permettant la substitution des déclarations fiscales bilatérales annuelles	- Revenus de remplacement imposables et certains revenus non imposables - Données fiscales permettant la substitution des déclarations fiscales bilatérales annuelles - Données sociales permettant la substitution des déclarations sociales bilatérales		
	Revenus hors SI paie-RH versés par des employeurs (véhicule technique S89)						
Destinataires	Organismes et administrations (OPS, DGFIP, etc.)	DGFIP et DRM	DGFIP et DRM	DGFIP, DRM et INSEE	DGFIP, DRM, INSEE et Urssaf CN	DGFIP, DRM, INSEE, Urssaf CN et Agirc-Arrco	DGFIP, DRM, INSEE, Urssaf CN, Agirc-Arrco et CNAV

7.4. 2.1.1 - Les données identifiantes

Justification :

Correction d'une coquille.

Avant	Après
[...] <p>Cela étant, la cible visée est celle d'un e identifiant permanent reconductible d'un mois à l'autre, qui permettra d'élargir les besoins couverts par le dispositif et assurera davantage de simplifications pour les individus bénéficiaires.</p>	[...] <p>Cela étant, la cible visée est celle d'un identifiant permanent reconductible d'un mois à l'autre, qui permettra d'élargir les besoins couverts par le dispositif et assurera davantage de simplifications pour les individus bénéficiaires.</p>

7.5. 3.1 – Envoi et déclarations

Justification :

Correction d'une coquille.

Avant						
Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Revenus déclarés	Données transmises	Destinataires	Point de dépôt unique
11	Mensuelle	Message transitoire fonctions publiques, particuliers employeurs, CESU, Pajemploi et GUSO	- Traitements et revenus autres versés par un employeur public - Revenu versé par un particulier employeur - Revenu déclaré initialement auprès du CESU, de Pajemploi ou du GUSO	Données du PAS + montants utiles au calcul des droits à prestations	DGFIP, DRM et INSEE	Point de dépôt Net-entreprises
14	Mensuelle	Message mensuel des revenus autres	Revenus de remplacement	Données du PAS + montants utiles au calcul des droits à prestations + données de caractérisation du droit et du revenu	DGFIP, DRM, INSEE, Urssaf CN et Agirc-Arrco	

				+ Cotisations sociales		
08	Signalement d'évènement	Signalement amorçage des données variables	/	Informations permettant d'identifier l'individu	DGFIP	
Après						
Code nature	Périodicité	Modèles de déclarations	Revenus déclarés	Données transmises	Destinataires	Point de dépôt unique
11	Mensuelle	Message transitoire fonctions publiques, particuliers employeurs, CESU, Pajemploi et GUSO	<ul style="list-style-type: none"> - Traitements et revenus autres versés par un employeur public - Revenu versé par un particulier employeur - Revenu déclaré initialement auprès du CESU, de Pajemploi ou du GUSO 	Données du PAS + montants utiles au calcul des droits à prestations	DGFIP, DRM et INSEE	Point de dépôt Net-entreprises
14	Mensuelle	Message mensuel des revenus autres	Revenus de remplacement	Données du PAS + montants utiles au calcul des droits à prestations + données de caractérisation du droit et du revenu + Cotisations sociales	DGFIP, DRM, INSEE, Urssaf CN, Agirc-Arrco et CNAV	
08	Signalement d'évènement	Signalement amorçage des données variables	/	Informations permettant d'identifier l'individu	DGFIP	

7.6. Rubrique « Montant du versement - S21.G00.20.005 »

Justification :

Correction d'une coquille.

Avant	Après
<p>CCH-13</p> <p>Si la rubrique « Identifiant organisme de Protection Sociale – S21.G00.20.001 » est renseignée à « DGFIP » ou « DGFIP », le montant véhiculé en rubrique « Montant du versement – S21.G00.20.005 » doit être inférieur ou égal à 999999999.00.</p>	<p>CCH-13</p> <p>Si la rubrique « Identifiant organisme – S21.G00.20.001 » est renseignée à « DGFIP » ou « DGFIP », le montant véhiculé en rubrique « Montant du versement – S21.G00.20.005 » doit être inférieur ou égal à 999999999.00.</p>

7.7. Rubrique « Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006 »

Justification :

Correction d'une coquille.

Avant	Après
<p>CCH-11</p> <p>Si la rubrique "Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001" est renseignée avec le SIRET d'une caisse Urssaf, la "Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006" et la "Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007" doivent être incluses dans le même mois civil.</p>	<p>CCH-11</p> <p>Si la rubrique « Identifiant Organisme - S21.G00.20.001 » est renseignée avec le SIRET d'une caisse Urssaf, la « Date de début de période de rattachement - S21.G00.20.006 » et la « Date de fin de période de rattachement - S21.G00.20.007 » doivent être incluses dans le même mois civil.</p>

7.8. Rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 »

Justification :

Correction d'une coquille.

Avant	Après
<p>CCH-16</p> <p>Si la rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 » est renseignée avec la valeur « DGFIP » ou « DGFIP », la rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 » doit être renseignée avec la valeur « 05 - prélèvement SEPA »</p>	<p>CCH-16</p> <p>Si la rubrique « Identifiant Organisme - S21.G00.20.001 » est renseignée avec la valeur « DGFIP » ou « DGFIP », la rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 » doit être renseignée avec la valeur « 05 - prélèvement SEPA » ou « 06 - versement réalisé par un autre établissement ».</p>

ou « 06 - versement réalisé par un autre établissement ».	
---	--

7.9. Rubrique « SIRET Payeur – S21.G00.20.012 »

Justification :

Correction d'une coquille.

Avant	Après
<p>CCH-13</p> <p>Si la rubrique « Identifiant Organisme de Protection Sociale - S21.G00.20.001 » est renseignée avec la valeur « DGFIP » (ou « DGFIP ») et si la rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - prélèvement SEPA », alors le renseignement de la rubrique « SIRET payeur - S21.G00.20.012 » est interdit.</p>	<p>CCH-13</p> <p>Si la rubrique « Identifiant Organisme - S21.G00.20.001 » est renseignée avec la valeur « DGFIP » (ou « DGFIP ») et si la rubrique « Mode de paiement - S21.G00.20.010 » est renseignée avec la valeur « 05 - prélèvement SEPA », alors le renseignement de la rubrique « SIRET payeur - S21.G00.20.012 » est interdit.</p>

8. Valeurs ajoutées dans la table CLREV

8.1. Rubrique « Classe de revenu – S21.G00.50.014 »

Avant	Après
	<p>130 - Allocation en faveur des lycéens professionnels des établissements et organismes de formation [...]</p> <p>460 - Rente éducation temporaire versée à l'enfant en cas de décès de l'assuré</p> <p>461 - Indemnités journalières non imposables au PAS (hors ALD)</p> <p>462 - Indemnités d'invalidité non imposables au PAS</p> <p>463 - Allocation frais d'obsèques versée en cas de décès de l'assuré, d'un enfant à charge ou du conjoint/concubin [...]</p> <p>473 - Prestations familiales [...]</p> <p>500 - IJ maladie versées à un travailleur indépendant</p> <p>501 - IJ ATMP versées à un travailleur indépendant</p> <p>502 - Allocation journalière congé proche aidant (AJPA) versée à un travailleur indépendant</p>

9. Valeurs ajoutées dans la table « CCERP - Cotisations, Contributions, Exonérations, Réductions - Cotisations individuelles PASRAU »

Justification :

Ajout de 9 valeurs en table « CCERP - Cotisations, Contributions, Exonérations, Réductions - Cotisations individuelles PASRAU » présente en rubrique « Code de cotisation individuelle - S21.G00.81.001 » afin de permettre le recouvrement par l'Urssaf des cotisations sociales dues sur des revenus assimilables à des salaires versés par un tiers (aides personnalisées à des sportifs de haut niveau et prestations versées dans le cadre des contrats de prévoyance des agents de la fonction publique territoriale et d'État).

9.1. Rubrique « Code de cotisation individuelle – S21.G00.81.001 »

Avant	Après
	045 - Cotisation Accident du travail [...]
	049 - Cotisation Allocation de logement (FNAL) [...]
	068 - Contribution solidarité autonomie
	072 - Contribution sociale généralisée/salaires partiellement déductibles
	073 - CSG/CRDS sur participation intéressement épargne salariale
	074 - Cotisation Allocation familiale - taux normal [...]
	076 - Cotisation Assurance Vieillesse [...]
	102 - Complément de cotisation Allocation Familiale [...]
	907 - Complément de cotisation Assurance Maladie

Tableau des usages

Avant

Bloc		Rubrique		14 - Message mensuel des revenus autres	11 - Message transitoire Fonctions Publiques, particuliers employeurs, CESU, Pajemploi et GUSO	08 - Signalement amorçage des données variables
Id bloc	Libellé bloc	Id rubrique	Libellé rubrique			
S10.G00.00	Envoi	S10.G00.00.001	Nom du logiciel utilisé	0	0	0
		S10.G00.00.002	Nom de l'éditeur	0	0	0

		S10.G00.00.003	Numéro de version du logiciel utilisé	C	C	C
		S10.G00.00.005	Code envoi du fichier d'essai ou réel	O	O	O
		S10.G00.00.006	Numéro de version de la norme utilisée	O	O	O
		S10.G00.00.008	Type de l'envoi	O	O	O
S10.G00.01	Emetteur	S10.G00.01.001	Siren de l'émetteur de l'envoi	O	O	O
		S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	O	O	O
		S10.G00.01.003	Nom ou raison sociale de l'émetteur	O	O	O
		S10.G00.01.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C
		S10.G00.01.005	Code postal	C	C	C
		S10.G00.01.006	Localité	C	C	C
		S10.G00.01.007	Code pays	C	C	C
		S10.G00.01.008	Code de distribution à l'étranger	C	C	C
		S10.G00.01.009	Complément de la localisation de la construction	C	C	C
		S10.G00.01.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C
S10.G00.02	Contact émetteur	S10.G00.02.001	Code civilité	O	O	O
		S10.G00.02.002	Nom et prénom de la personne à contacter	O	O	O
		S10.G00.02.004	Adresse mél du contact émetteur	O	O	O
		S10.G00.02.005	Adresse téléphonique	O	O	O
S20.G00.05	Déclaration	S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	O	O	O
		S20.G00.05.002	Type de la déclaration	O	O	O
		S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	O	O	O
		S20.G00.05.004	Numéro d'ordre de la déclaration	O	O	O
		S20.G00.05.005	Date du mois principal déclaré	O	O	I

		S20.G00.05.007	Date de constitution du fichier	O	O	O
		S20.G00.05.009	Identifiant métier	C	C	C
		S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	O	O	I
		S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	I	I	O
S20.G00.07	Contact chez le déclaré	S20.G00.07.001	Nom et prénom du contact	O	O	O
		S20.G00.07.002	Adresse téléphonique	O	O	O
		S20.G00.07.003	Adresse mél du contact	O	O	O
		S20.G00.07.004	Type	O	O	O
S21.G00.06	Entreprise	S21.G00.06.001	SIREN	O	O	O
		S21.G00.06.002	NIC du siège	C	C	C
		S21.G00.06.003	Code APEN	O	O	I
		S21.G00.06.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	I
		S21.G00.06.005	Code postal	C	C	I
		S21.G00.06.006	Localité	C	C	I
		S21.G00.06.007	Complément de la localisation de la construction	C	C	I
		S21.G00.06.008	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	I
		S21.G00.06.010	Code pays	C	C	I
		S21.G00.06.011	Code de distribution à l'étranger	C	C	I
S21.G00.11	Etablissement	S21.G00.11.001	NIC	O	O	O
		S21.G00.11.002	Code APET	O	O	O
		S21.G00.11.003	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C
		S21.G00.11.004	Code postal	C	C	C
		S21.G00.11.005	Localité	C	C	C

		S21.G00.11.006	Complément de la localisation de la construction	C	C	C
		S21.G00.11.007	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C
		S21.G00.11.015	Code pays	C	C	I
		S21.G00.11.016	Code de distribution à l'étranger	C	C	I
		S21.G00.11.021	Secteur d'activité couvert	C	I	I
S21.G00.20	Versement Organisme de Protection Sociale	S21.G00.20.001	Identifiant organisme	O	O	N
		S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	C	C	N
		S21.G00.20.003	BIC	C	C	N
		S21.G00.20.004	IBAN	C	C	N
		S21.G00.20.005	Montant du versement	O	O	N
		S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	O	O	N
		S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	O	O	N
		S21.G00.20.010	Mode de paiement	O	O	N
		S21.G00.20.011	Date de paiement	C	I	N
		S21.G00.20.012	SIRET Payeur	C	C	N
S21.G00.22	Bordereau de cotisation due	S21.G00.22.001	Identifiant Organisme	O	N	N
		S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations	C	N	N
		S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	O	N	N
		S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	O	N	N
		S21.G00.22.005	Montant total de cotisations	O	N	N
S21.G00.23	Cotisation agrégée	S21.G00.23.001	Code de cotisation	O	N	N
		S21.G00.23.002	Qualifiant d'assiette	O	N	N
		S21.G00.23.003	Taux de cotisation	C	N	N

		S21.G00.23.004	Montant d'assiette	C	N	N
		S21.G00.23.005	Montant de cotisation	C	N	N
S21.G00.30	Individu	S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	C	C
		S21.G00.30.002	Nom de famille	O	O	O
		S21.G00.30.003	Nom d'usage	C	C	C
		S21.G00.30.004	Prénoms	O	O	O
		S21.G00.30.005	Sexe	C	C	C
		S21.G00.30.006	Date de naissance	O	O	O
		S21.G00.30.007	Lieu de naissance	C	C	C
		S21.G00.30.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C
		S21.G00.30.009	Code postal	C	C	C
		S21.G00.30.010	Localité	C	C	C
		S21.G00.30.011	Code pays	C	C	C
		S21.G00.30.012	Code de distribution à l'étranger	C	C	C
		S21.G00.30.014	Code département de naissance	O	O	O
		S21.G00.30.015	Code pays de naissance	C	C	C
		S21.G00.30.016	Complément de la localisation de la construction	C	C	C
		S21.G00.30.017	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C
		S21.G00.30.018	Adresse mél	C	I	C
		S21.G00.30.019	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	C	C
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	C	C	C		
S21.G00.30.022	Statut à l'étranger au sens fiscal	C	I	C		
S21.G00.30.027	Code régime de base	O	I	C		

		S21.G00.30.028	Complément de base au régime obligatoire	O	I	C
		S21.G00.30.029	Libellé du pays de naissance	C	C	C
S21.G00.31	Changements individu	S21.G00.31.001	Date de la modification	O	O	N
		S21.G00.31.008	Ancien NIR	C	C	N
		S21.G00.31.009	Ancien Nom de famille	C	C	N
		S21.G00.31.010	Anciens Prénoms	C	C	N
		S21.G00.31.011	Ancienne Date de naissance	C	C	N
S21.G00.47	Droit (prestation ou revenu autre)	S21.G00.47.001	Type d'identifiant du droit	O	N	N
		S21.G00.47.002	Identifiant du droit	O	N	N
		S21.G00.47.003	Date d'ouverture effective du droit	C	N	N
		S21.G00.47.004	Date de fin effective de droit	C	N	N
		S21.G00.47.005	Date d'ouverture théorique du droit	C	N	N
		S21.G00.47.006	Date d'inscription comme demandeur d'emploi	C	N	N
S21.G00.48	Changements droit (prestation ou revenu autre)	S21.G00.48.001	Date de la modification	O	N	N
		S21.G00.48.003	Ancien type d'identifiant du droit	C	N	N
		S21.G00.48.004	Ancien Identifiant du droit	C	N	N
		S21.G00.48.005	Ancienne Date d'ouverture effective du droit	C	N	N
		S21.G00.48.006	Ancienne Date de fin effective de droit	C	N	N
		S21.G00.48.007	Ancienne Date d'ouverture théorique du droit	C	N	N
S21.G00.50	Versement Individu	S21.G00.50.001	Date de versement	O	O	N
		S21.G00.50.002	Rémunération nette fiscale	O	O	N
		S21.G00.50.003	Numéro de versement	C	C	N
		S21.G00.50.004	Montant net versé	O	O	N

		S21.G00.50.006	Taux de prélèvement à la source	O	O	N
		S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	O	O	N
		S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	C	N
		S21.G00.50.009	Montant du prélèvement à la source	O	O	N
		S21.G00.50.011	Montant de la part non imposable du revenu	C	C	N
		S21.G00.50.012	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	C	N
		S21.G00.50.013	Montant soumis au PAS	C	O	N
		S21.G00.50.014	Classe de revenu	O	O	N
		S21.G00.50.017	Contributions des salariés destinées à financer leur couverture complémentaire santé prévoyance ou leur couverture retraite supplémentaire	C	O	N
		S21.G00.50.018	Contributions des employeurs destinées à financer des garanties « frais de santé »	C	O	N
		S21.G00.50.019	Montant de la retenue à la source des non-résidents déclarée en PASRAU	C	C	N
S21.G00.51	Rémunération	S21.G00.51.001	Date de début de période afférente	O	O	N
		S21.G00.51.002	Date de fin de période afférente	O	O	N
		S21.G00.51.010	Identifiant du droit	O	I	N
		S21.G00.51.011	Type	I	O	N
		S21.G00.51.013	Montant	O	O	N
		S21.G00.51.017	Nombre de jours	C	C	N
		S21.G00.51.018	Classe de revenu	C	C	N
S21.G00.54		S21.G00.54.001	Type	O	O	N

	Autre élément de revenu brut	S21.G00.54.002	Montant	O	O	N
		S21.G00.54.003	Date de début de période de rattachement	C	C	N
		S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	C	C	N
S21.G00.56	Régularisation de prélèvement à la source	S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	O	O	N
		S21.G00.56.002	Type d'erreur	O	O	N
		S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale	C	C	N
		S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur	C	C	N
		S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	C	N
		S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	C	N
		S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	O	N
		S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	C	N
		S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	C	N
		S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	C	C	N
		S21.G00.56.011	Classe de revenu déclarée le mois de l'erreur	O	O	N
		S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	C	N
S21.G00.57	Précision sur prestation	S21.G00.57.001	Type de prestation	O	N	N
		S21.G00.57.002	Montant	O	N	N
S21.G00.58	Élément de revenu calculé en net	S21.G00.58.001	Date de début de période de rattachement	C	C	N
		S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	C	C	N
		S21.G00.58.003	Type	O	O	N
		S21.G00.58.004	Montant	O	O	N

S21.G00.78	Base assujettie	S21.G00.78.001	Code de base assujettie	O	N	N
		S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	O	N	N
		S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	O	N	N
		S21.G00.78.004	Montant	O	N	N
		S21.G00.78.008	Identifiant du droit	C	N	N
S21.G00.81	Cotisation individuelle	S21.G00.81.001	Code de cotisation	O	N	N
		S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	C	N	N
		S21.G00.81.003	Montant d'assiette	C	N	N
		S21.G00.81.004	Montant de cotisation	C	N	N
		S21.G00.81.007	Taux de cotisation	C	N	N
S21.G00.97	Indus non remboursés ou remboursés tardivement	S21.G00.97.001	Identifiant du droit	C	N	N
		S21.G00.97.002	Classe de revenu	O	N	N
		S21.G00.97.003	Date du constat de non remboursement ou date du remboursement de l'indu	O	N	N
		S21.G00.97.004	Date de début de période de rattachement de l'indu non remboursé	O	N	N
		S21.G00.97.005	Date de fin de période de rattachement de l'indu non remboursé	O	N	N
		S21.G00.97.006	Montant de la part imposable	C	N	N
		S21.G00.97.007	Montant de la part non imposable	C	N	N
S90.G00.90	Total de l'envoi	S90.G00.90.001	Nombre total de rubriques	O	O	O
		S90.G00.90.002	Nombre de déclarations	O	O	O

Après

Bloc		Rubrique		14 - Message mensuel des revenus autres	11 - Message transitoire Fonctions Publiques, particuliers employeurs, CESU, Pajemploi et GUSO	08 - Signalement amorçage des données variables
Id bloc	Libellé bloc	Id rubrique	Libellé rubrique			
S10.G00.00	Envoi	S10.G00.00.001	Nom du logiciel utilisé	O	O	O
		S10.G00.00.002	Nom de l'éditeur	O	O	O
		S10.G00.00.003	Numéro de version du logiciel utilisé	C	C	C
		S10.G00.00.005	Code envoi du fichier d'essai ou réel	O	O	O
		S10.G00.00.006	Numéro de version de la norme utilisée	O	O	O

		S10.G00.00.008	Type de l'envoi	O	O	O
S10.G00.01	Emetteur	S10.G00.01.001	Siren de l'émetteur de l'envoi	O	O	O
		S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	O	O	O
		S10.G00.01.003	Nom ou raison sociale de l'émetteur	O	O	O
		S10.G00.01.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C
		S10.G00.01.005	Code postal	C	C	C
		S10.G00.01.006	Localité	C	C	C
		S10.G00.01.007	Code pays	C	C	C
		S10.G00.01.008	Code de distribution à l'étranger	C	C	C
		S10.G00.01.009	Complément de la localisation de la construction	C	C	C
		S10.G00.01.010	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C
S10.G00.02	Contact émetteur	S10.G00.02.001	Code civilité	O	O	O
		S10.G00.02.002	Nom et prénom de la personne à contacter	O	O	O
		S10.G00.02.004	Adresse mél du contact émetteur	O	O	O
		S10.G00.02.005	Adresse téléphonique	O	O	O
S20.G00.05	Déclaration	S20.G00.05.001	Nature de la déclaration	O	O	O
		S20.G00.05.002	Type de la déclaration	O	O	O
		S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	O	O	O
		S20.G00.05.004	Numéro d'ordre de la déclaration	O	O	O
		S20.G00.05.005	Date du mois principal déclaré	O	O	I
		S20.G00.05.007	Date de constitution du fichier	O	O	O
		S20.G00.05.009	Identifiant métier	C	C	C
		S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	O	O	I

		S20.G00.05.011	Nature de l'événement déclencheur du signalement	I	I	O
S20.G00.07	Contact chez le déclaré	S20.G00.07.001	Nom et prénom du contact	O	O	O
		S20.G00.07.002	Adresse téléphonique	O	O	O
		S20.G00.07.003	Adresse mél du contact	O	O	O
		S20.G00.07.004	Type	O	O	O
S21.G00.06	Entreprise	S21.G00.06.001	SIREN	O	O	O
		S21.G00.06.002	NIC du siège	C	C	C
		S21.G00.06.003	Code APEN	O	O	I
		S21.G00.06.004	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	I
		S21.G00.06.005	Code postal	C	C	I
		S21.G00.06.006	Localité	C	C	I
		S21.G00.06.007	Complément de la localisation de la construction	C	C	I
		S21.G00.06.008	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	I
		S21.G00.06.010	Code pays	C	C	I
		S21.G00.06.011	Code de distribution à l'étranger	C	C	I
S21.G00.11	Etablissement	S21.G00.11.001	NIC	O	O	O
		S21.G00.11.002	Code APET	O	O	O
		S21.G00.11.003	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C
		S21.G00.11.004	Code postal	C	C	C
		S21.G00.11.005	Localité	C	C	C
		S21.G00.11.006	Complément de la localisation de la construction	C	C	C
		S21.G00.11.007	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C
		S21.G00.11.015	Code pays	C	C	I

		S21.G00.11.016	Code de distribution à l'étranger	C	C	I
		S21.G00.11.021	Secteur d'activité couvert	C	I	I
S21.G00.20	Versement organisme	S21.G00.20.001	Identifiant organisme	O	O	N
		S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	C	C	N
		S21.G00.20.003	BIC	C	C	N
		S21.G00.20.004	IBAN	C	C	N
		S21.G00.20.005	Montant du versement	O	O	N
		S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	O	O	N
		S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	O	O	N
		S21.G00.20.010	Mode de paiement	O	O	N
		S21.G00.20.011	Date de paiement	C	I	N
		S21.G00.20.012	SIRET Payeur	C	C	N
		S21.G00.22	Bordereau de cotisation due	S21.G00.22.001	Identifiant Organisme de Protection Sociale	O
S21.G00.22.002	Entité d'affectation des opérations			C	N	N
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement			O	N	N
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement			O	N	N
S21.G00.22.005	Montant total de cotisations			O	N	N
S21.G00.23	Cotisation agrégée	S21.G00.23.001	Code de cotisation	O	N	N
		S21.G00.23.002	Qualifiant d'assiette	O	N	N
		S21.G00.23.003	Taux de cotisation	C	N	N
		S21.G00.23.004	Montant d'assiette	C	N	N
		S21.G00.23.005	Montant de cotisation	C	N	N
S21.G00.30	Individu	S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	C	C	C

		S21.G00.30.002	Nom de famille	O	O	O
		S21.G00.30.003	Nom d'usage	C	C	C
		S21.G00.30.004	Prénoms	O	O	O
		S21.G00.30.005	Sexe	C	C	C
		S21.G00.30.006	Date de naissance	O	O	O
		S21.G00.30.007	Lieu de naissance	C	C	C
		S21.G00.30.008	Numéro, extension, nature et libellé de la voie	C	C	C
		S21.G00.30.009	Code postal	C	C	C
		S21.G00.30.010	Localité	C	C	C
		S21.G00.30.011	Code pays	C	C	C
		S21.G00.30.012	Code de distribution à l'étranger	C	C	C
		S21.G00.30.014	Code département de naissance	O	O	O
		S21.G00.30.015	Code pays de naissance	C	C	C
		S21.G00.30.016	Complément de la localisation de la construction	C	C	C
		S21.G00.30.017	Service de distribution, complément de localisation de la voie	C	C	C
		S21.G00.30.018	Adresse mél	C	I	C
		S21.G00.30.019	Matricule de l'individu dans l'entreprise	C	C	C
		S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	C	C	C
		S21.G00.30.022	Statut à l'étranger au sens fiscal	C	I	C
		S21.G00.30.027	Code régime de base	O	I	C
		S21.G00.30.028	Complément de base au régime obligatoire	O	I	C
		S21.G00.30.029	Libellé du pays de naissance	C	C	C
S21.G00.31	Changements individu	S21.G00.31.001	Date de la modification	O	O	N

		S21.G00.31.008	Ancien NIR	C	C	N
		S21.G00.31.009	Ancien Nom de famille	C	C	N
		S21.G00.31.010	Anciens Prénoms	C	C	N
		S21.G00.31.011	Ancienne Date de naissance	C	C	N
S21.G00.47	Droit (prestation ou revenu autre)	S21.G00.47.001	Type d'identifiant du droit	O	N	N
		S21.G00.47.002	Identifiant du droit	O	N	N
		S21.G00.47.003	Date d'ouverture effective du droit	C	N	N
		S21.G00.47.004	Date de fin effective de droit	C	N	N
		S21.G00.47.005	Date d'ouverture théorique du droit	C	N	N
		S21.G00.47.006	Date d'inscription comme demandeur d'emploi	C	N	N
S21.G00.48	Changements droit (prestation ou revenu autre)	S21.G00.48.001	Date de la modification	O	N	N
		S21.G00.48.003	Ancien type d'identifiant du droit	C	N	N
		S21.G00.48.004	Ancien Identifiant du droit	C	N	N
		S21.G00.48.005	Ancienne Date d'ouverture effective du droit	C	N	N
		S21.G00.48.006	Ancienne Date de fin effective de droit	C	N	N
		S21.G00.48.007	Ancienne Date d'ouverture théorique du droit	C	N	N
S21.G00.50	Versement Individu	S21.G00.50.001	Date de versement	O	O	N
		S21.G00.50.002	Rémunération nette fiscale	O	O	N
		S21.G00.50.003	Numéro de versement	C	C	N
		S21.G00.50.004	Montant net versé	O	O	N
		S21.G00.50.006	Taux de prélèvement à la source	O	O	N
		S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	O	O	N
		S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	C	C	N

		S21.G00.50.009	Montant du prélèvement à la source	O	O	N
		S21.G00.50.011	Montant de la part non imposable du revenu	C	C	N
		S21.G00.50.012	Montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	C	N
		S21.G00.50.013	Montant soumis au PAS	C	O	N
		S21.G00.50.014	Classe de revenu	O	O	N
		S21.G00.50.017	Contributions des salariés destinées à financer leur couverture complémentaire santé prévoyance ou leur couverture retraite supplémentaire	C	O	N
		S21.G00.50.018	Contributions des employeurs destinées à financer des garanties « frais de santé »	C	O	N
		S21.G00.50.019	Montant de la retenue à la source des non-résidents déclarée en PASRAU	C	C	N
S21.G00.51	Rémunération	S21.G00.51.001	Date de début de période afférente	O	O	N
		S21.G00.51.002	Date de fin de période afférente	O	O	N
		S21.G00.51.010	Identifiant du droit	O	I	N
		S21.G00.51.011	Type	I	O	N
		S21.G00.51.013	Montant	O	O	N
		S21.G00.51.017	Nombre de jours	C	C	N
		S21.G00.51.018	Classe de revenu	C	C	N
S21.G00.54	Autre élément de revenu brut	S21.G00.54.001	Type	O	O	N
		S21.G00.54.002	Montant	O	O	N
		S21.G00.54.003	Date de début de période de rattachement	C	C	N
		S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	C	C	N

S21.G00.56	Régularisation de prélèvement à la source	S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	O	O	N
		S21.G00.56.002	Type d'erreur	O	O	N
		S21.G00.56.003	Régularisation de la rémunération nette fiscale	C	C	N
		S21.G00.56.004	Rémunération nette fiscale déclarée le mois de l'erreur	C	C	N
		S21.G00.56.005	Régularisation du taux de prélèvement à la source	C	C	N
		S21.G00.56.006	Taux déclaré le mois de l'erreur	C	C	N
		S21.G00.56.007	Montant de la régularisation du prélèvement à la source	O	O	N
		S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	C	C	N
		S21.G00.56.009	Régularisation du montant de l'abattement sur la base fiscale (non déduit de la rémunération nette fiscale)	C	C	N
		S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	C	C	N
		S21.G00.56.011	Classe de revenu déclarée le mois de l'erreur	O	O	N
		S21.G00.56.015	Montant soumis au prélèvement à la source déclaré le mois de l'erreur	C	C	N
		S21.G00.57	Précision sur prestation	S21.G00.57.001	Type de prestation	O
S21.G00.57.002	Montant			O	N	N
S21.G00.58	Élément de revenu calculé en net	S21.G00.58.001	Date de début de période de rattachement	C	C	N
		S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	C	C	N
		S21.G00.58.003	Type	O	O	N
		S21.G00.58.004	Montant	O	O	N
S21.G00.68	Éléments relatifs à l'attribution des droits retraite	S21.G00.68.001	Date de première affiliation de l'individu à la caisse	C	N	N
		S21.G00.68.002	Numéro de dossier unique	C	N	N
		S21.G00.68.003	Date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse	C	N	N

		S21.G00.68.004	SIRET employeur unique	C	N	N
		S21.G00.68.005	Code statut conventionnel	C	N	N
		S21.G00.68.006	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N
		S21.G00.68.007	Code régime de base risque vieillesse	C	N	N
		S21.G00.68.008	Code régime Retraite Complémentaire	C	N	N
		S21.G00.68.009	Statut apprenti	C	N	N
		S21.G00.68.010	Code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	C	N	N
		S21.G00.68.011	Code complément PCS-ESE	C	N	N
		S21.G00.69.001	Date de la modification	O	N	N
		S21.G00.69.002	Date de profondeur de recalcul	C	N	N
		S21.G00.69.003	Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse	C	N	N
		S21.G00.69.004	Ancien numéro de dossier unique	C	N	N
		S21.G00.69.005	Ancienne date de fin d'affiliation de l'individu à la caisse	C	N	N
		S21.G00.69.006	Ancien SIRET employeur unique	C	N	N
		S21.G00.69.007	Ancien code statut conventionnel	C	N	N
		S21.G00.69.008	Ancien code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	C	N	N
		S21.G00.69.009	Ancien code régime de base risque vieillesse	C	N	N
		S21.G00.69.011	Ancien statut apprenti	C	N	N
		S21.G00.69.012	Ancien code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE)	C	N	N
		S21.G00.69.013	Ancien code complément PCS-ESE	C	N	N
S21.G00.69	Changements des éléments relatifs à l'attribution des droits retraite					
S21.G00.78	Base assujettie	S21.G00.78.001	Code de base assujettie	O	N	N

		S21.G00.78.002	Date de début de période de rattachement	O	N	N
		S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	O	N	N
		S21.G00.78.004	Montant	O	N	N
		S21.G00.78.008	Identifiant du droit	C	N	N
S21.G00.81	Cotisation individuelle	S21.G00.81.001	Code de cotisation	O	N	N
		S21.G00.81.002	Identifiant Organisme de Protection Sociale	C	N	N
		S21.G00.81.003	Montant d'assiette	C	N	N
		S21.G00.81.004	Montant de cotisation	C	N	N
		S21.G00.81.007	Taux de cotisation	C	N	N
S21.G00.97	Indus non remboursés ou remboursés tardivement	S21.G00.97.001	Identifiant du droit	C	N	N
		S21.G00.97.002	Classe de revenu	O	N	N
		S21.G00.97.003	Date du constat de non remboursement ou date du remboursement de l'indu	O	N	N
		S21.G00.97.004	Date de début de période de rattachement de l'indu non remboursé	O	N	N
		S21.G00.97.005	Date de fin de période de rattachement de l'indu non remboursé	O	N	N
		S21.G00.97.006	Montant de la part imposable	C	N	N
		S21.G00.97.007	Montant de la part non imposable	C	N	N
S90.G00.90	Total de l'envoi	S90.G00.90.001	Nombre total de rubriques	O	O	O
		S90.G00.90.002	Nombre de déclarations	O	O	O

Tableau des invocations

Avant

Identifiant de rubrique	Intitulé de rubrique	Contrôle	14 - Message mensuel des revenus autres	11 - Message transitoire Fonctions Publiques, particuliers employeurs, CESU, Pajemploi et GUSO	08 - Signalement amorçage des données variables
S10.G00.00.008	Type de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.005	Code postal	CCH-12	Oui	Oui	Oui

S10.G00.01.006	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	SIG-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.06.005	Code postal	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.06.006	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.11.004	Code postal	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.11.005	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.003	BIC	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-14	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-15	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-16	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-18	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-13	Oui	Oui	Non

S21.G00.20.012	SIRET Payeur	SIG-14	Oui	Oui	Non
S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-16	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.30.007	Lieu de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.009	Code postal	CCH-12	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.010	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.014	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	SIG-14	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.029	Libellé du pays de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.31.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.31.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.31.011	Ancienne Date de naissance	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.47.002	Identifiant du droit	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.47.002	Identifiant du droit	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.48.001	Date de la modification	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.48.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.48.001	Date de la modification	SIG-13	Oui	Non	Non

S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-14	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.009	Montant du prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période afférente	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période afférente	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.51.010	Identifiant du droit	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.54.001	Type	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-19	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-20	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-22	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-26	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-27	Oui	Oui	Non

S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.57.001	Type de prestation	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non
S21.G00.97.003	Date du constat de non remboursement ou date du remboursement de l'indu	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.97.005	Date de fin de période de rattachement de l'indu non remboursé	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.97.005	Date de fin de période de rattachement de l'indu non remboursé	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.97.005	Date de fin de période de rattachement de l'indu non remboursé	CCH-13	Oui	Non	Non
S21.G00.97.006	Montant de la part imposable	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.97.007	Montant de la part non imposable	CCH-11	Oui	Non	Non

Après

Identifiant de rubrique	Intitulé de rubrique	Contrôle	14 - Message mensuel des revenus autres	11 - Message transitoire Fonctions Publiques, particuliers employeurs, CESU, Pajemploi et GUSO	08 - Signalement amorçage des données variables
S10.G00.00.008	Type de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.002	Nic de l'émetteur de l'envoi	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.005	Code postal	CCH-12	Oui	Oui	Oui
S10.G00.01.006	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.002	Type de la déclaration	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S20.G00.05.003	Numéro de fraction de déclaration	CCH-11	Oui	Oui	Oui

S20.G00.05.010	Devise de la déclaration	SIG-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.06.005	Code postal	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.06.006	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.11.004	Code postal	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.11.005	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.20.002	Entité d'affectation des opérations	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.003	BIC	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.004	IBAN	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.005	Montant du versement	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.006	Date de début de période de rattachement	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.007	Date de fin de période de rattachement	CCH-14	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-14	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-15	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	CCH-16	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.010	Mode de paiement	SIG-18	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.20.012	SIRET Payeur	SIG-14	Oui	Oui	Non

S21.G00.22.003	Date de début de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.22.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-13	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	CCH-16	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.006	Date de naissance	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.30.007	Lieu de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.009	Code postal	CCH-12	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.010	Localité	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.014	Code département de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	CCH-12	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.020	Numéro technique temporaire	SIG-14	Oui	Oui	Oui
S21.G00.30.029	Libellé du pays de naissance	CCH-11	Oui	Oui	Oui
S21.G00.31.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.31.001	Date de la modification	SIG-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.31.011	Ancienne Date de naissance	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.47.002	Identifiant du droit	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.47.002	Identifiant du droit	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.48.001	Date de la modification	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.48.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.48.001	Date de la modification	SIG-13	Oui	Non	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-13	Oui	Oui	Non

S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-14	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.001	Date de versement	CCH-15	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.003	Numéro de versement	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.007	Type du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.008	Identifiant du taux de prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.50.009	Montant du prélèvement à la source	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période afférente	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.51.002	Date de fin de période afférente	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.51.010	Identifiant du droit	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.54.001	Type	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.54.004	Date de fin de période de rattachement	SIG-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.001	Mois de l'erreur	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-14	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-17	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-19	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-20	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-22	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-26	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.002	Type d'erreur	CCH-27	Oui	Oui	Non

S21.G00.56.008	Régularisation du montant de la part non imposable du revenu	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.56.010	Régularisation du montant soumis au PAS	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.57.001	Type de prestation	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Oui	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Oui	Non
S21.G00.58.002	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Oui	Non
S21.G00.68.001	Date de profondeur de recalcul	SIG-11	Oui	Non	Non
S21.G00.68.006	Code statut catégoriel Retraite Complémentaire obligatoire	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.69.001	Date de la modification	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.69.001	Date de la modification	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.69.001	Date de la modification	CCH-13	Oui	Non	Non
S21.G00.69.001	Date de la modification	CCH-14	Oui	Non	Non
S21.G00.69.001	Date de la modification	CCH-15	Oui	Non	Non
S21.G00.69.002	Date de profondeur de recalcul	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.69.002	Date de profondeur de recalcul	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.69.002	Date de profondeur de recalcul	CCH-13	Oui	Non	Non
S21.G00.69.002	Date de profondeur de recalcul	CCH-14	Oui	Non	Non
S21.G00.69.002	Date de profondeur de recalcul	CCH-15	Oui	Non	Non
S21.G00.69.003	Ancienne date de première affiliation de l'individu à la caisse	SIG-11	Oui	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.78.003	Date de fin de période de rattachement	CCH-13	Oui	Non	Non
S21.G00.97.003	Date du constat de non remboursement ou date du remboursement de l'indu	CCH-11	Oui	Non	Non

S21.G00.97.005	Date de fin de période de rattachement de l'indu non remboursé	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.97.005	Date de fin de période de rattachement de l'indu non remboursé	CCH-12	Oui	Non	Non
S21.G00.97.005	Date de fin de période de rattachement de l'indu non remboursé	CCH-13	Oui	Non	Non
S21.G00.97.006	Montant de la part imposable	CCH-11	Oui	Non	Non
S21.G00.97.007	Montant de la part non imposable	CCH-11	Oui	Non	Non